



# RELEVÉ DE PISTES DE RÉFLEXION

Rédactrice : Charlotte SAULNERON

## OBJET : Commission Projets de Ville

Date : mercredi 28 février 2024

Présents : Éric MIQUEL, Maire – Philippe BRILLAUD, Premier adjoint au Maire – Maryse DUMOULIN, deuxième adjointe au Maire – Martine TARISSAN, quatrième adjointe au Maire – Michel CAPOMASI, cinquième adjoint au Maire – Corinne MIAT, sixième adjointe au Maire – Fabien GUENET, conseiller municipal – Virginie LE JULIEN, conseillère municipale – Lucile RITTER, conseillère municipale – Nicolas SIMON, conseiller municipal – Charlotte SAULNERON, directrice générale des services - Émilie COLOMBET, référente projets de ville, tourisme et animations

Liste de diffusion : Éric MIQUEL, Maire – Philippe BRILLAUD, Premier adjoint au Maire – Maryse DUMOULIN, deuxième adjointe au Maire – Jacques GALLET, troisième adjoint au Maire – Martine TARISSAN, quatrième adjointe au Maire – Michel CAPOMASI, cinquième adjoint au Maire – Corinne MIAT, sixième adjointe au Maire – Patrick BALMOISSIERE, conseiller municipal – Stéphanie CASTEL, conseillère municipale – Noëlle CAZALET, conseillère municipale - Pascale DE AMORIM, conseillère municipale - Sonia DULION, conseillère municipale - Amédée FABBRO, conseiller municipal – Fabien GUENET, conseiller municipal – Virginie LE JULIEN, conseillère municipale – Magali MESERAY, conseillère municipale - Pascal PERPIGNAN, conseiller municipal – Lucile RITTER, conseillère municipale – Philippe SAUVAGE, conseiller municipal - Thierry SERVAT, conseiller municipal – Jérôme BARON, conseiller municipal – Nicolas SIMON, conseiller municipal – Émilie COLOMBET, référente projets de ville, tourisme et animations

Les commissions municipales sont des instances de réflexion. Seul le Conseil municipal prend les décisions qui régissent l'action de la municipalité.

## CHARTE DU MOBILIER URBAIN

### Piste 1

Position favorable pour un mobilier urbain non uniforme (par quartier) sur l'ensemble du périmètre communal.

### Piste 2

Distinction à faire entre le mobilier urbain fonctionnel et celui dédié à des espaces de convivialité.

### Piste 3

Intégrer des cendriers dans le mobilier urbain sur la totalité de la rue principale de la ville (rue du Barry, rue du Général Pelleport, rue Nationale).

### Piste 4

Répondre aux besoins de base avant de privilégier l'esthétisme. Attention à la qualité du matériel sélectionné.

#### Piste 5

Volonté d'être en cohérence sur le plan esthétique avec le bâti de la Ville.

#### Piste 6

Privilégier au lac du mobilier en pierre pour la résistance à l'eau.

#### Piste 7

Consultation préalable du Conseil municipal des enfants pour le mobilier urbain près des écoles.

### **DÉFINITION DU BESOIN**

#### Piste 8

Il est constaté un nombre de bancs suffisant mais une mauvaise implantation de ceux-ci.

#### Piste 9

Besoin de tables de pique-nique sur le boulevard de Lassus. Attention toutefois à l'implantation d'un certain type d'utilisateurs : installation de manges-debout au boulevard de Lassus et des tables de pique-nique dans le jardin en contrebas.

La table d'orientation est utilisée comme table de pique-nique : problématique à résoudre.

Ne pas concentrer ce besoin vers le lac.

#### Piste 10

Implantation de deux ou trois tables au centre-ville : réflexion à mener pour préciser ce besoin ou fixer des zones expérimentales pour constater cette utilisation par les habitants et les visiteurs.

### **REPLACEMENT DU MOBILIER ABIMÉ OU VIEILLISSANT**

Les interventions définies dans les pistes 11,12 et 13 seront réalisées en régie par les agents communaux.

#### Piste 11

Enlever le mobilier abimés avec double fonction comme une poubelle abimé à côté d'un container.

#### Piste 12

Enlever le mobilier sur la Place de l'Orme (domaine privé).

#### Piste 13

Implanter le stock de mobilier à Sentenac sur la base de loisirs afin de répondre au manque de bancs autour des jeux.

### **PROJETS 2024**

#### Piste 14

Implantation de totems de sécurité aux alentours des écoles dans le cadre du projet de sécurisation des écoles.

#### Piste 15

Implantation de jeux dans la ville (table d'échecs) : résoudre la problématique des pièces en se rapprochant de la ludothèque de la Communauté des Communes.

## **PLACE VALENTIN ABEILLE**

### Piste 16

Allègement du mobilier urbain et notamment enlever le surplus (slides 12 et 13 de la présentation).

### Piste 17

Refaire le marquage au sol : places de parking trop petites.

### Piste 18

Implantation d'un parc à vélos du côté de l'Hôtel du Parc pour éviter le stationnement illégal.

### Piste 19

Enlever le pot de fleurs vers le séminaire pour le remplacer par un potelet.

### Piste 20

Position favorable à la piétonisation devant Chez Jules avec un changement de sens de circulation :

- Circulation vers la Place Lafayette
- Voir la possibilité du double sens rue du Parc vers Place Lafayette (enlever les barrières devant les commerçants)

### Piste 21

Sondage à faire auprès des commerçants et des habitants de la Place Valentin Abeille selon deux scénarios formalisés par les services municipaux et définir les objectifs de ceux-ci.

### Piste 22

Mettre en place un groupe de travail spécifique à l'aménagement de la Place Valentin Abeille.

## **STATIONNEMENT**

### Piste 23

Suppression du stationnement sur la Place Valentin Abeille du côté de la rue du Barry avec seulement le maintien de la place PMR (pour la future pharmacie).

### Piste 24

Enlever les places de parking face au Cardinal devant la mairie.

### Piste 25

Identifier des élus volontaires pour mener l'enquête rotation sur chaque zone de stationnement de la Ville.

## **PLAN DE FINANCEMENT**

### Piste 26

Selon le plan de financement proposé en séance, le budget « chaise longue » de 2 400 € sera supprimé pour le déployer sur l'achat de 3 tables de jeux avec l'objectif d'une zone de jeux près de la ludothèque.